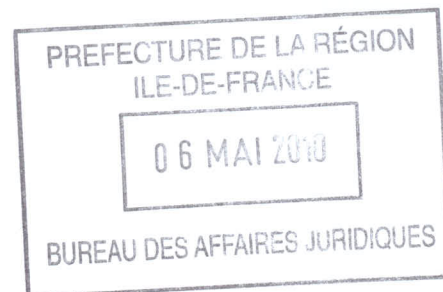


Syndicat des transports d'Ile-de-France

Délibération n°2010/0256

Séance du 6 mai 2010



**DESIGNATION DES MEMBRES DE LA
COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX**

Le conseil du Syndicat des transports d'Ile-de-France,

- VU** l'ordonnance n° 59-151 du 7 janvier 1959 modifiée relative à l'organisation des transports de voyageurs dans la Région Ile-de-France ;
- VU** le décret n° 59-157 du 7 janvier 1959 modifié relatif à l'organisation des transports de voyageurs en Ile-de-France ;
- VU** le décret n° 2005-664 du 10 juin 2005 portant statut du Syndicat des transports d'Ile-de-France ;
- VU** l'article L 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU** la délibération n° 2006/0215 du 15 mars 2006 relative aux modalités de désignation des membres de la commission consultative des services publics locaux ;
- VU** la liste des candidats déposée le 3 mai 2010 ;
- VU** le rapport n°2010/0256 ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE

ARTICLE 1 : sont élus pour siéger à la commission Consultative des services publics locaux au titre des représentants du Conseil :

- M. Philippe SAINSARD
- Mme Ghislaine SENEÉ
- M. Daniel DAVISSE
- M. Jean Pierre SPILBAUER
- Mme Brigitte KUSTER

ARTICLE 2 : sont désignés pour siéger à la commission Consultative des services publics locaux au titre des représentants d'associations d'usagers :

- Monsieur Gérard SCHREPFER, représentant l'Association Léo Lagrange d'Ile-de-France ;
- Madame Simone BIGORGNE, représentant l'AUT-FNAUT ;
- Monsieur Thierry JAMMES, représentant le CNPSAA ;
- Madame Monique HINDERMANN, représentant l'Association Familles de France ;
- Monsieur Guy BASTIEN, représentant l'UFC Que Choisir-Ile-de-France.

ARTICLE 3 : La commission consultative de services publics locaux est présidée par le Président du conseil du STIF ou son représentant au sein du conseil ayant voix délibérative.

ARTICLE 4 : la directrice générale est chargée de l'exécution de la présente délibération, qui sera affichée dans les locaux du Syndicat des transports d'Ile-de-France et publiée au recueil des actes administratifs du Syndicat des transports d'Ile-de-France.

Le président du conseil du Syndicat
des transports d'Ile-de-France

Jean-Paul HUCHON